

Paris, le 1^{er} décembre 2016

Aux Secrétaires des Sections départementales

APC : de premières avancées

L'action « arrêt des APC » destinée à soutenir notre demande de redéfinition du temps de travail a donné lieu à l'ouverture de discussions avec le ministère mercredi 30 novembre.

Nous avons rappelé le sens de notre campagne. Redéfinir notre temps de travail dans l'objectif de sa diminution. Nous nous sommes fait le porte-parole des collègues, qui lors des RIS ou au travers des outils numériques mis à leur disposition, ont dit comment leur travail s'était intensifié, leurs questionnements autour de l'inefficacité des APC et la nécessité de reconnaître un ensemble de tâches non reconnues pour la réussite de tous les élèves.

Le Ministère admet que la question du temps non reconnu est une préoccupation forte des collègues et dit vouloir avancer sur ce dossier.

Les premiers éléments de discussion, visent à élargir le cadre des APC à des activités qui ne concerneraient pas directement un groupe d'élèves. C'est un premier pas qui dans le sens de notre demande et de celle des collègues qui veulent que leurs engagements dans des projets, dans le travail en équipe, dans le lien avec les familles soit reconnu et soit « imputé » au temps d'APC.

Cette première réunion, va se poursuivre avec une prochaine réunion, sous quinzaine, ouverte aux autres organisations syndicales. Le calendrier de rencontres se poursuivra jusqu'en mars.

Nous avons insisté pour que, durant cette période de dialogue, le ministère, ne donne pas de directives aux DASEN pour effectuer des prélèvements de salaire ou exercer des pressions sur les collègues engagés dans notre action. En réponse, le ministère en est d'accord dès lors que l'action n'a pas un caractère « ostensible ».

Le SNUipp-FSU, grâce à l'action d'arrêt des APC engagée sur le terrain, a contraint le ministère à engager un cycle de discussions qui doit permettre d'enfoncer un coin dans le dispositif des APC et une première reconnaissance du travail invisible. Il est particulièrement important d'en rendre compte auprès de la profession.

Afin de continuer de peser sur les discussions, nous vous appelons à poursuivre les contacts avec les collègues et d'alimenter le comptage des écoles et des collègues qui ne font pas les APC et de recueillir l'ensemble des activités relevant du travail invisible qu'ils imputent sur le temps des APC.

Le Secrétariat Général